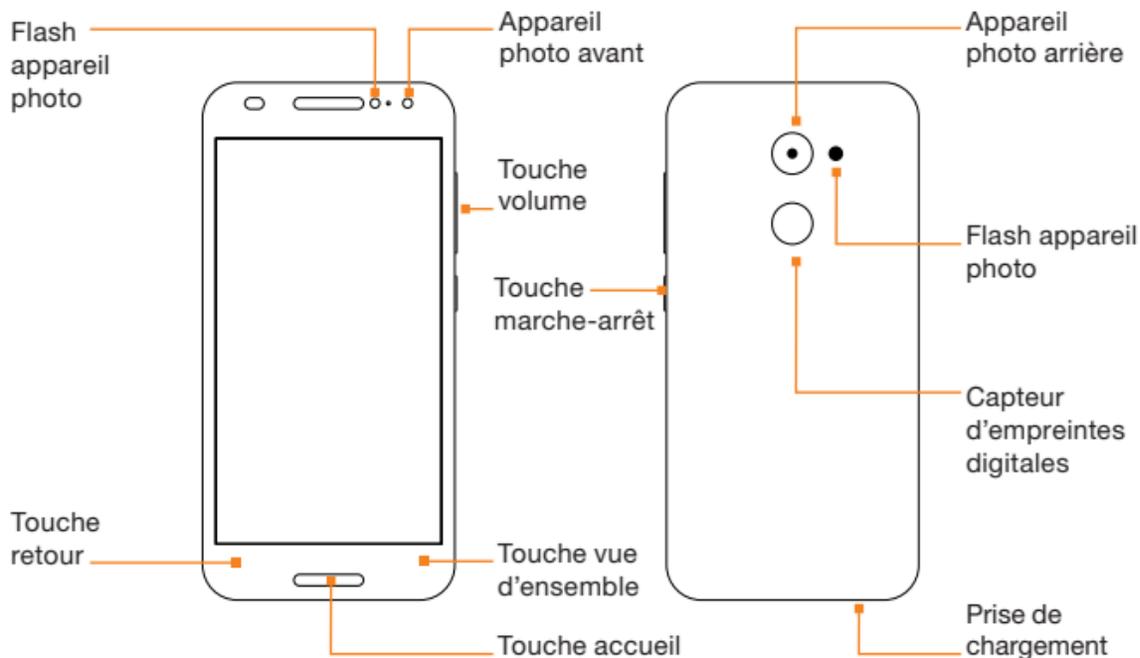


# Les services de votre mobile **Orange**

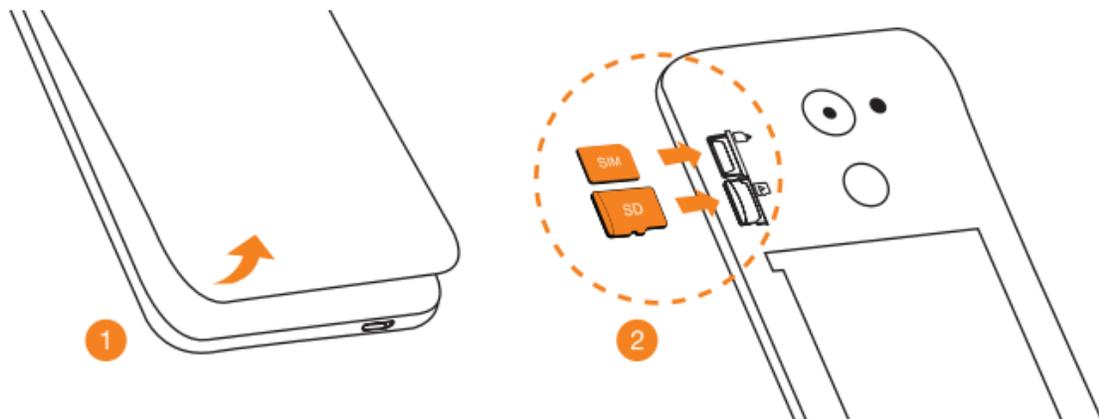


## Présentation du mobile



## Insérez la carte SIM

1. Ôtez le capot arrière en glissant un ongle dans l'encoche située au coin en bas à gauche du capot et forcez légèrement.
2. Insérez votre carte SIM comme sur le schéma ci-dessous.  
Si vous avez une carte mémoire (format Micro SD), insérez-la dans la fente prévue à cet effet comme indiqué sur le schéma.
3. Vous pouvez maintenant remettre la batterie et le capot arrière.



## Pensez à faire reprendre votre mobile

---

### Facile pour vous, utile pour tous

Savez-vous que votre mobile peut avoir de la valeur ? Orange vous le reprend et vous bénéficiez alors d'une remise immédiate ou d'un bon d'achat valable en boutique.

Lors de la reprise de votre mobile, Orange s'engage à reverser 2€ à l'association Emmaüs International.

Si votre mobile n'a plus aucune valeur, vous pouvez le déposer dans un collecteur en boutique Orange. Il sera alors recyclé en France par une entreprise d'insertion, les Ateliers du Bocage.

Dans les deux cas, "merci" : vous faites un geste simple et efficace pour l'environnement.

**Pour plus de détails sur Orange et l'environnement, rendez-vous sur :**  
<http://bienvivreledigital.orange.fr>

## Profitez du meilleur de votre smartphone

---

**Votre nouveau mobile fonctionne avec **Android**. Il vous permet d'utiliser simplement toutes les fonctions habituelles d'un smartphone : navigation internet, e-mail, applications à télécharger, GPS... Pour en profiter pleinement, nous vous recommandons de disposer d'une offre mobile adaptée à l'usage d'internet.**

- Accédez à Google Play  pour télécharger très facilement des applications.
- Recevez vos mails en saisissant votre adresse e-mail dans l'application E-mail intégrée.
- Effectuez des recherches et naviguez directement sur le Web depuis la barre Google de votre écran d'accueil.

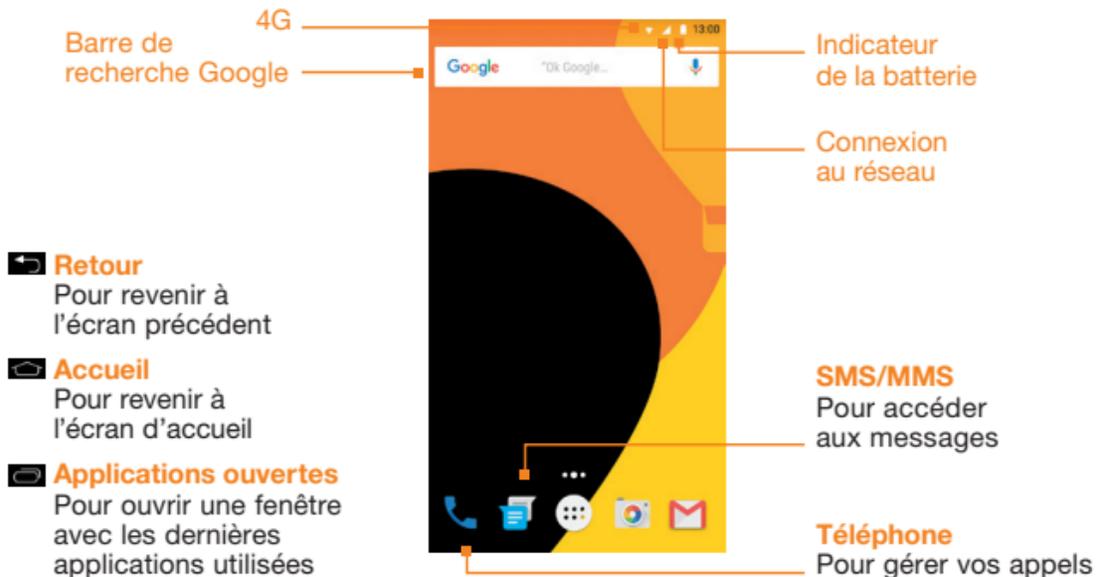


### **Bon à savoir...**

Pour utiliser Gmail ou certains services comme Google Play, vous devez disposer d'un compte Google.

# Découvrez votre écran d'accueil

Des icônes situées sur l'écran d'accueil vous permettent d'accéder directement aux principales fonctions de votre mobile.



## Activez le contrôle parental

---

**Avec le contrôle parental mobile, Orange vous accompagne pour que votre adolescent utilise son mobile en toute sérénité.**

- Sécurisez le mobile de votre enfant en activant le contrôle parental mobile pour limiter l'accès aux contenus sensibles.
- Retrouvez nos conseils et nos précautions d'usage pour une utilisation plus sûre et responsable du mobile.

**Pour en savoir plus, rendez vous sur [orange.fr](http://orange.fr) > [Bien vivre le digital](#) > [famille connectée](#) > [le contrôle parental](#) > [Mobile et tablette](#)**



# Suivez votre consommation avec le #123#

---

Gratuit, simple et pratique, le #123#<sup>(1)</sup> est un service qui vous permet de consulter votre solde de communications instantanément et à tout moment.

1. Composez le #123# sur le clavier de votre téléphone et validez en sélectionnant **lancer un appel**.
2. Vous recevrez votre suivi conso directement sur l'écran de votre mobile.
3. Pour sortir du service, sélectionnez la touche **raccrocher**.

Si vous êtes client **Orange Business Services**, vous pouvez également consulter votre suivi conso en appelant le **756** (appel inclus dans le forfait au prix d'une communication nationale).

## Bon à savoir...

- Le numéro court de votre messagerie vocale depuis la France : **888**
- Le numéro de votre messagerie vocale depuis l'étranger : **+ (ou 00) 33 608 08 08 08**
- Si vous êtes client mobicarte, rechargez votre compte avec une carte bancaire ou un ticket de recharge : **224**

(1) Coût unique 0,07€ HT hors forfait pour les clients Orange Business Services.

## Utilisez votre kit piéton

---

**Un kit piéton est inclus dans chaque coffret mobile sélectionné par Orange. Ce kit est parfaitement adapté à votre mobile. Orange vous recommande son utilisation car elle apporte un plus grand confort, lors d'une conversation ou lorsque vous utilisez votre mobile comme baladeur ou radio.**

- L'usage du kit piéton diminue votre exposition aux ondes radios, notamment en cas d'utilisation prolongée de votre mobile.
- Vous pouvez glisser votre mobile dans une poche ou votre sac et garder les mains libres ! Le kit piéton apporte la confidentialité de vos conversations qui n'est pas permise avec le haut-parleur.
- Selon le modèle fourni dans votre coffret, le kit piéton vous permet de décrocher lorsque un interlocuteur cherche à vous joindre. Vous pouvez également couper et réactiver le micro sans passer par le menu de votre mobile.
- La plupart des kits bénéficient de la technologie stéréo qui apporte une meilleure qualité d'écoute de la musique ou de la radio. Selon le modèle inclus dans votre coffret, ils comportent des touches pratiques d'utilisation qui permettent de stopper et reprendre la lecture d'une piste audio ou passer à la suivante.

Ne pas écouter son mobile à pleine puissance car cela peut à la longue endommager l'audition.

# Configurez votre compte e-mail

Tous les paramètres nécessaires pour configurer votre compte e-mail<sup>(1)</sup> se trouvent ci-dessous :

Paramètres	Si vous possédez une adresse e-mail Orange	Si vous possédez une adresse e-mail autre que Orange
Votre nom	Nom et prénom	Nom et prénom
Adresse e-mail	Mon n° mobile ou mon alias@orange.fr <sup>(2)</sup> (ex : 06xxxxxxxx@orange.fr ou pierre@orange.fr)	_____@_____.fr
Type de serveur	POP3	POP3 ou IMAP4
Serveur de courrier entrant	pop.orange.fr	_____
Serveur de courrier sortant	smtp.orange.fr <sup>(3)</sup>	smtp.orange.fr <sup>(3)</sup>
Réseau	Internet	Internet
Nom d'utilisateur	Mon n° mobile@orange.fr (ex : 06xxxxxxxx@orange.fr)	Nom d'utilisateur e-mail
Mot de passe domaine le cas échéant	Mot de passe e-mail Orange <sup>(2)</sup>	Mot de passe e-mail

Pensez à mettre à jour votre mot de passe en vous rendant sur [orange.fr](http://orange.fr) > [espace client](#) > [mon compte utilisateur](#) : [m'identifier sur Orange](#) (identification requise) > [mot de passe](#) : [modifier](#).

(1) Coût de la connexion variable selon l'offre tarifaire en vigueur.

(2) Vous avez reçu ces paramètres lors de la création initiale de votre adresse e-mail Orange. Vous pouvez les retrouver sur [orange.fr](http://orange.fr) dans votre profil mail.

(3) Quel que soit votre serveur d'e-mails.

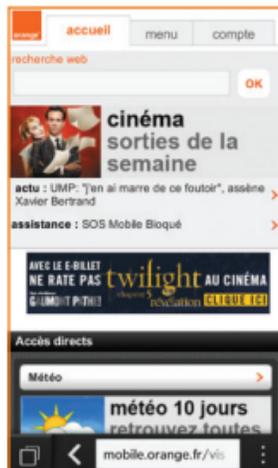
# Accédez à orange.fr sur votre mobile

Vous accédez à toute l'actu, la musique, le sport, la TV, les vidéos, l'internet mobile depuis orange.fr adapté à votre mobile. **orange.fr** c'est tout un univers d'information, de divertissement et de services pratiques directement sur votre mobile.

## Comment y accéder ?

1. Selon le modèle de votre téléphone, vous vous connectez en cliquant sur l'icône **Orange +** ou le navigateur internet.
2. Naviguez sur **orange.fr**

**Quel que soit l'objet de votre recherche, vous le trouverez sur orange.fr**



(1) Coûts de connexion variables selon l'offre souscrite. Voir la fiche tarifaire en vigueur. Sur mobile et réseau compatibles.

# Regardez la télé avec Orange TV player

---

**Vous attendez le bus ? Vous êtes en avance à un rendez-vous ? Votre série culte commence et vous n'êtes pas chez vous ? Sortez votre mobile et... allumez la télé<sup>(1)</sup>.**

Regardez en plein écran plus de 60 chaînes<sup>(2)</sup> nationales, TNT et thématiques en qualité haute définition mobile<sup>(3)</sup>.

Vous pouvez également zapper simplement d'une chaîne à l'autre et afficher à tout moment un guide des programmes complet sur l'ensemble de la journée.

## Une utilisation simplifiée

- La mosaïque vous permet de choisir rapidement votre programme parmi les nombreuses chaînes<sup>(2)</sup>.
- Le guide des programmes vous propose, pour chaque chaîne, le résumé des émissions qui vous intéressent sur l'ensemble de la journée. Il est accessible depuis le menu.
- Avec le mode plein écran vous visualisez directement vos émissions en grand format.
- Le carrousel vous donne la possibilité de zapper facilement d'une chaîne à l'autre pendant que vous regardez un programme.

(1) Coûts de connexion variables selon l'offre souscrite. Voir la fiche tarifaire en vigueur. Sur mobile et réseau compatibles.

(2) La liste des chaînes disponibles est susceptible d'évoluer.

(3) La qualité haute définition mobile est disponible sur les mobiles compatibles 3G+.

# Jouez à vos jeux favoris

Entrez dans l'univers des jeux avec Orange. Découvrez un catalogue de jeux testés et sélectionnés spécialement pour votre mobile Orange ! Avec plus de 1500 jeux<sup>(1)</sup>, il y en a pour tous les goûts...

## A musez-vous avec les meilleurs jeux de chaque catégorie :

- Action / Aventure / Arcade
- Réflexion / Stratégie
- Sport / Simulation
- Jeux de Société / Cartes ...

Pour découvrir les toutes dernières nouveautés, accéder à vos jeux préférés, ou bénéficier de nos meilleures offres du moment, rendez-vous sur le portail mobile **Orange World**  ou envoyez **JEU** par SMS au **23333**<sup>(2)</sup> ou scannez ce **flashcode** avec votre mobile



Personnes mineures, demandez l'autorisation à vos parents.

Services accessibles en France métropolitaine et disponibles uniquement sur le réseau d'Orange.

Accès au téléchargement de jeux depuis un mobile compatible. Liste des terminaux compatibles et plus d'informations sur orange.fr. Le piratage nuit à la création artistique. (1) Selon la compatibilité du mobile. (2) Hors coût du SMS.

## Gérez votre compte avec Orange et Moi

---

Gérez votre compte mobile depuis votre smartphone où que vous soyez avec l'application **Orange et moi**.

Quelle que soit votre offre, vous bénéficiez d'un accès simplifié pour :

- Suivre votre conso
- Consulter vos factures
- Gérer vos options...



### Bon à savoir...

La connexion à l'application est gratuite, même à l'étranger.

## Apprenez un nouveau geste avec le NFC

Grâce au NFC, votre mobile facilite vos achats et vos déplacements...

- Payez vos achats en posant votre mobile sur le terminal de paiement chez les commerçants équipés.
- Dans certaines villes, achetez et validez vos titres de transport avec votre mobile.

... **Et l'accès aux contenus internet :**

- En posant votre mobile sur un tag NFC (étiquette interactive disposée dans les lieux publics : arrêts de bus, musées, administration...) vous accédez facilement à des infos pratiques ou à la page internet du lieu concerné.
- Orange vous offre 2 tags NFC sur [nfctags.orange.fr](http://nfctags.orange.fr) avec le code mes2tags pour essayer vous-même.

**Bon à savoir...**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [nfc.orange.fr](http://nfc.orange.fr)



**Symbole du paiement sans contact**



## Gérez vous-même les petites pannes de votre smartphone

---

**Quelques réflexes simples facilitent l'usage de votre mobile et peuvent vous dépanner sans qu'un appel au service client soit nécessaire.**

- Parfois, votre smartphone se bloque : avant d'appeler le service client, pensez à l'éteindre et le rallumer.
- Si votre smartphone ralentit ou qu'une application fonctionne mal : pensez à arrêter les applications et n'oubliez pas de faire les mises à jour logicielles.
- Si votre batterie se décharge trop vite : pensez à éteindre le wifi, le bluetooth et le GPS lorsque vous ne les utilisez pas.

Pour en savoir plus :

[assistance.orange.fr/malin](https://assistance.orange.fr/malin)

## Garantie mobile Orange

### Garantie mobile Orange

Si vous êtes client d'une offre Orange Business Services, les conditions du SAV échange express sont disponibles sur [orange-business.com](http://orange-business.com) > [mobiles et tablettes](#) > [assistance mobile](#)

Ce téléphone est utilisable avec une carte SIM Orange ou d'un autre opérateur.



### **l'utilisation du mobile comme baladeur musical**

Afin d'éviter des dommages auditifs éventuels, ne pas écouter à un niveau sonore élevé pendant une longue durée.

Cet équipement associé à ses écouteurs d'origine est certifié délivrer un niveau de pression acoustique inférieur à 100dB SPL. L'attention de l'utilisateur est attirée sur le fait que le changement de modèle des écouteurs d'origine par des écouteurs non déclarés compatibles par le fabricant ou l'importateur peut entraîner une modification des caractéristiques de pression acoustique et la rendre non conforme à la norme en vigueur.

En tout état de cause, il est recommandé à l'utilisateur une puissance modérée afin de ne pas endommager sa qualité de perception auditive.

# Garantie mobile Orange

**Les Conditions de la présente garantie sont applicables en cas d'achat d'un mobile Orange dans les conditions définies ci-après.**

## Article 1 : Contenu de la garantie

1.1 Le Mobile Orange est couvert par une garantie de 2 ans à compter de la date de la facture d'achat du Mobile Orange. En cas de dysfonctionnement, le Client doit contacter son Service client ou se rendre en boutique Orange afin qu'un diagnostic soit effectué.

1.2 Le Mobile Orange défectueux fera l'objet d'une réparation individualisée sous 15 jours maximum par le biais du dépôt et de la reprise du matériel (terminal et batterie) en point-relais par le client selon les modalités communiquées par Orange. Il appartient au Client de fournir un emballage permettant l'envoi et le retour du Mobile. Le point de départ du délai de 15 jours est le dépôt en point relais.

1.3 Les conditions de la présente garantie portent sur le Mobile réparé avec une durée minimale de trois (3) mois ou pour la durée de la présente garantie restante à courir, si celle-ci est plus favorable.

1.4 Batterie, accessoires  
Les accessoires inclus dans le coffret mobile Orange (kit oreillette, batterie, chargeur, câble USB) sont garantis 12 mois. L'accessoire défectueux sera échangé sous 15 jours ouvrés après appel et diagnostic au Service clients.

## 2. Exclusions de garantie

Sont exclus de la présente garantie les mobiles concernés par :

- Des bris, fêlure ou casse  
(ex : écran ou coque fendu...)
- Une oxydation des composants suite à une immersion ou à une exposition prolongée à l'humidité ;
- Une mauvaise utilisation ou la modification du logiciel d'exploitation embarqué à l'origine par le constructeur (sauf mises à jour) ;
- Une étiquette ou un numéro d'identification illisible, arrachée ou non présente.

La garantie est d'autre part exclue et prend fin de plein droit si le Client lui-même ou un tiers modifie ou répare le terminal.

Si le matériel n'est pas couvert par la garantie (suite à l'expertise technique de l'organisme agréé par le constructeur en charge de la réparation), alors il sera retourné dans l'état au client dans le point relais.

### 3. Dispositions

3.1 Orange, en tant que vendeur, est tenu des défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions de l'article L 211-4 et suivants du code de la consommation, et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil.

3.2 Code civil : Article 1641 : le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648, alinéa 1 : l'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Si vous agissez en garantie légale de conformité, en tant que consommateur :

- vous bénéficiez d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- vous pouvez choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L 211-9 du code de la consommation ;
- vous êtes dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion ;
- vous pouvez décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, vous pouvez choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du Code civil.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

3.3 Code de la consommation : Article L. 211-4 : le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L. 211-5 : pour être conforme au contrat, le bien doit :

1/ Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage.

2/ Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 211-12 : l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L. 211-5 : lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

## Précautions d'usage de votre mobile ou tablette

### Conseils d'utilisation pour réduire votre exposition aux ondes radios :

- Utilisez le kit oreillette (ou kit piéton) pendant vos appels téléphoniques. Il permet de réduire l'exposition de votre tête aux ondes radio. Toutefois, lorsque vous utilisez un kit oreillette ou casque audio, restez attentif à l'environnement qui vous entoure (passages piéton, lieux potentiellement dangereux...).
- Eloignez avec ou sans kit oreillette, votre téléphone mobile ou tout autre terminal mobile du ventre des femmes enceintes ou du bas ventre des adolescents.
- Utilisez également les fonctions SMS ou internet de votre téléphone mobile ou tablette. Ces usages nécessitent que l'on regarde l'écran du téléphone mobile ou de la tablette et par conséquent que l'on tienne l'appareil éloigné de sa tête et de son tronc ce qui réduit l'exposition.
- Utilisez le mobile ou la tablette dans de bonnes conditions de réception. Le téléphone mobile ou la tablette ajuste automatiquement sa puissance d'émission en fonction des signaux radio qu'il reçoit du réseau de votre opérateur. La réception est de bonne qualité lorsque l'appareil indique sur l'écran 4 à 5 barrettes. Ce n'est pas toujours le cas dans certaines zones ou situations, notamment les parkings souterrains, les ascenseurs, en train ou en voiture ou tout simplement dans un secteur mal couvert par le réseau.

## Précautions d'usage de votre mobile ou tablette

### Mesures de sécurité pour les personnes utilisatrices ou non :

- N'utilisez pas le téléphone mobile ou tablette en conduisant, y compris avec un kit mains-libres. L'utiliser en conduisant est dangereux et constitue un réel facteur d'accident grave provenant notamment de la distraction créée par la conversation elle-même ou tout autre usage (SMS, internet mobile...).
- Éloignez le téléphone mobile ou tout autre terminal mobile d'au moins 15 cm d'un implant électronique (stimulateurs cardiaques, pompes à insuline, neuro-stimulateurs...) et utilisez-les du côté opposé à l'implant pour éviter les risques d'interférences. Consultez la notice de votre appareil médical et parlez-en à votre médecin.
- Respectez les consignes de sécurité et restrictions d'usage propres à certains lieux ou situations (avions, hôpitaux, stations-services, garages professionnels...).

**D'une façon générale, il est nécessaire de respecter également les conseils d'utilisation et consignes de sécurité spécifiques qui sont insérés dans la notice du constructeur de chaque terminal mobile.**

**Les autorités sanitaires recommandent par mesure de précaution, aux parents qui souhaitent mettre à disposition de leurs enfants ou adolescents un téléphone mobile, de les inciter à une utilisation modérée du téléphone mobile et à les informer des recommandations d'usage et de sécurité ci-dessus.**

## Un conseil? Une question?

Ce mobile bénéficie du service **Orange expert** disponible au 3907<sup>(1)</sup> (0,34 €/min à partir des réseaux Orange en France métropolitaine plus le prix de la communication). **Orange expert** est un service dédié à l'assistance aux smartphones et aux tablettes : questions techniques, conseils d'utilisation (navigation, e-mails, connectique, etc.). Pour mieux vous accompagner dans l'utilisation de votre mobile, nous vous conseillons de nous contacter depuis un téléphone fixe.

- si vous êtes client d'un forfait Orange,
  - > contactez votre service clients au : 3900 (service gratuit + prix appel)<sup>(2)</sup> depuis une ligne fixe Orange
  - > gérez votre compte, 24h/7J, avec **Ma gestion perso** au : 740<sup>(3)</sup> depuis votre mobile (appel gratuit en France métropolitaine) ou au 0 800 100 740<sup>(3)</sup> depuis une ligne fixe Orange (appel gratuit en France métropolitaine)
  - > sur [orange.fr](http://orange.fr)
- si vous êtes client d'une offre Orange Business Services,
  - > contactez votre service clients au : 706 depuis votre mobile (inclus dans votre forfait) ou au 0 825 000 706 depuis une ligne fixe (0,15€/min TTC)
  - > sur [orange-business.com](http://orange-business.com)

Pour connaître la tarification de l'ensemble des services, consultez la fiche tarifaire de l'offre mobile en vigueur ou contactez votre service clients. (1) Le temps d'attente avant la mise en relation avec votre conseiller est gratuit si vous appelez le 3907 depuis une ligne fixe Orange en France métropolitaine. (2) Le service est gratuit et l'appel est au prix d'une communication normale selon l'offre détenue, ou décompté du forfait. Le temps d'attente avant la mise en relation avec un conseiller est gratuit depuis les réseaux Orange. (3) Le serveur vocal 740 vous permet de gérer gratuitement votre compte : modifier votre forfait, souscrire ou résilier une option, modifier votre code confidentiel, connaître le montant de votre dernière facture, payer celle-ci par carte bancaire, obtenir des informations sur les communications à l'étranger...

Orange, SA au capital de 10 640 226 396 € – 78 rue Olivier de Serres – 75015 Paris – 380 129 866 RCS Paris.